Saint Avertin, le 22 juin 2022

SNU*ipp*-FSU Académie Centre Val de Loire
Paul Agard
à
Madame la Rectrice de l'Académie Orléans-Tours
s /c de M le Directeur Académique d'Indre et Loire

OBJET: Evaluation d'école

Madame la Rectrice;

Vous avez reconnu, Mme la Rectrice, l'épuisement professionnel de vos personnels.
Vous avez reconnu, Mme la Rectrice, en CTA que vous vous questionniez sur la mise en place des évaluations d'écoles dans le contexte actuel.
Pourtant, Monsieur le Directeur Académique d'Indre et Loire vient de nous indiquer avoir eu la consigne de poursuivre leur mise en place pour l'année scolaire 2022 2023. M le DASEN 37 vient de convoquer les directeurs et directrices des écoles d'Indre et Loire désignés pour les évaluations d'écoles l'année prochaine à une journée de formation le 30 juin prochain. Le DASEN du 36 a déjà tenu ces réunions avec des collègues qui ont craqué physiquement et moralement face à la somme de travail.
Mardi 21 juin lors du CTSD37 du CTA , nous avons échangé sur ce sujet et souligné combien il était urgent de répondre favorablement aux écoles qui souhaitaient ne pas participer à ces évaluations.
Dans la période actuelle, l'absence de consigne ministérielle sur la mise en place ou non de ce dispositif ne signifie pas qu'il faille se précipiter et brusquer les équipes en cette fin d'année.
Les mois récents ont durement atteint les conditions de travail des personnels et ils aspirent aussi à une peu de serénité. De surcroît, les directeurs et directrices sont accaparés par nombre de tâches, projets à finaliser, sorties scolaires etc... En tout état de cause, certain-e-s d'entre eux/elles ne pourraient donc pas y participer.

Ces convocations reçues le lendemain des instances de concertation que sont le CTA et le CTSD 37 avec les représentants des personnels, demandant des justifications réglementaires, portant les inquiétudes et les demandes d'équipes pédagogiques et attendant des positionnements du nouveau Ministre de l'Education Nationale peuvent être prises que comme une provocation de votre part.

Vous devez tenir compte du contexte et des attentes des enseignants : nous vous demandons instamment de renoncer à ces formations de fin d'année.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Madame la Rectrice, à notre attachement à l'école publique.

Paul Agard
Pour la FSU-SNUipp Académie Centre Val de Loire

Syndicat **N**ational **U**nitaire des **I**nstituteurs **P**rofesseurs des **E**coles **P**.e.g.c.
18 rue de l'Oiselet 37550 SAINT AVERTIN 02 47 61 82 91 mail : snu37@snuipp.fr site : http://37.snuipp.fr
tél 47 61 82 91 télécopie 47 05 71 75